

**Résolution du 23 novembre 2016 de Mmes et MM. Maria Pérez, Tobias Schnebli, Gazi Sahin, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer et Gloria Castro: «La Ville de Genève doit prendre position contre la troisième réforme fédérale de la fiscalité des entreprises».**

(refusée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 18 janvier 2017)

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant que :

- la troisième réforme fédérale de l'imposition des entreprises (RIE III) est un cadeau fiscal aux sociétés réalisant le plus de bénéfices, ainsi qu'une injustice pour les citoyennes et les petites entreprises appelées à supporter le manque à gagner dans les caisses de l'Etat, par le paiement d'un impôt supplémentaire;
- cette révision entraînera d'inévitables coupes dans les services publics et une détérioration des prestations à la population;
- la Ville de Genève est l'une des grandes perdantes de cette réforme avec une perte d'environ 60 millions de francs, et les «mesures d'accompagnement», prévues par le Canton, ne parviendront pas à combler les énormes pertes fiscales;
- le 12 février 2017, la RIE III sera soumise au peuple grâce à un référendum mené par tous les partis de gauche et les syndicats;
- le Conseil administratif de la Ville de Genève est à majorité de gauche et doit assumer sa responsabilité d'éclaireuse dans le cadre de cette votation fédérale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre officiellement position contre la RIE III qui sera soumise à votation le 12 février prochain et de le faire savoir par toutes les voies utiles.